

## PLÉBISCITE POUR LE PROJET EN VUE DE LA TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE PRÉFECTURE ET DE L'ANCIENNE ÉCOLE DE BON-SEJOUR

Résultat d'un concours appelé « mandat d'études parallèles » auquel ont été invités, sur la base d'une présélection, cinq groupes de mandataires composés d'architecte et d'ingénieurs ; le projet Bon-Séjour du bureau IN-OUT a fait l'unanimité du jury. Le Conseil municipal est maintenant appelé à voter un crédit d'étude avant la fin de l'année alors que le Conseil administratif s'est dit « enchanté du choix de ce projet qui répond non seulement au programme, mais qui présente également des possibilités d'évolution comme la création d'un accès dédié aux personnes à mobilité réduite pour les caves de Bon-Séjour ».

Le réaménagement de l'Ancienne Préfecture est un projet qui mûrit depuis plus de 10 ans. Le respect des volumes et de la matérialité des différents locaux qui composent cet ensemble architectural de la ville a été le fil rouge de toutes les démarches entreprises en vue de l'aboutissement de ce projet.

### Un projet en plusieurs étapes

Après un vote au Conseil municipal, un appel d'offres a été émis, en mai dernier, dans le cadre du concours relatif au mandat d'études parallèles pour la rénovation et la transformation de l'Ancienne préfecture et de l'ancienne école de Bon-Séjour à Versoix.

Début octobre, le jury composé d'architectes ainsi des trois Conseillers administratifs (Ornella Ehns, Patrick Malek-Asghar et Cédric Lambert), du président de la commission des bâtiments et de la gérance, Yves Richard et du chef du service des bâtiments, Alfred Trummer sélectionnait le projet lauréat. L'examen de points cruciaux comme la planification des travaux, le respect des aspects patrimoniaux, le budget ou encore les règles du marché public a permis de désigner le bureau d'architecte IN-OUT comme lauréat. « Le respect du patrimoine versoisien et la mise en valeur de l'Ancienne préfecture qui marquait l'entrée de Versoix-la-Ville était une part importante du projet » explique Yves Richard.

Les différents éléments de ces propositions font actuellement l'objet d'une exposition au Boléro qui prendra fin le 16 décembre.

### Réaménagement de l'Ancienne préfecture

Les différents bâtiments qui composent le site de Bon-Séjour datent d'époques diverses en plus de présenter, pour certains,



des locaux désuets voire inutilisables.

La rénovation et la transformation envisagées ont pour objectif le réaménagement astucieux des locaux et des façades extérieures dans le respect des volumes et des matériaux déjà existants.

Réattribuer une identité propre à chaque bâtiment tout en homogénéisant les styles de construction est la finalité de ce projet ambitieux. Alors que l'ancienne école de Bon-Séjour sera rénovée, un restaurant scolaire fera son apparition en prévision des besoins scolaires de la population versoisienne. Un espace sera spécialement dédié aux associations de la ville et à leurs activités. Ce pôle associatif côtoiera le Conservatoire de musique populaire, la ludothèque ou encore les bureaux des

travailleurs sociaux hors-murs et de la Forge (antenne communale d'insertion socio-professionnelle).

Un remaniement interne permettra de reloger partiellement les occupants à l'intérieur des bâtiments existants avec des transitions internes, suivant le programme et l'avancement des travaux. Une autre partie des locataires sera relogée durant les travaux dans un autre bâtiment.

### Lancement du projet

Le crédit pour ce projet désigné à l'unanimité par le jury ainsi que par le Conseil administratif sera soumis au Conseil municipal lors de sa séance du 19 décembre. L'objectif est de lancer les travaux dès l'automne 2017.

## POLICE; CONSEILS DE PRÉVENTION

- Avec le passage à l'heure d'hiver, la nuit tombe plus rapidement et il est facile de constater si votre habitation est occupée ou vacante. Les cambrioleurs en profitent et afin d'éviter toute mésaventure, nous vous conseillons de simuler une présence en allumant une lumière (minuterie).
- Si vous partez en vacances, ne signalez pas votre absence sur votre répondeur téléphonique ou sur les réseaux sociaux. Verrouillez vos portes et fenêtres, ne laissez pas d'objets de valeur en évidence et n'oubliez pas de faire vider votre boîte aux lettres.
- Lorsque vous vous rendez au « Bancomat », nous vous recommandons de vous faire accompagner par une personne de confiance (notamment pour les personnes âgées) et de cacher le clavier avec votre seconde main au moment de taper votre code. Evitez de retirer une grosse somme d'argent en une fois et soyez attentif aux inconnus qui attendent derrière vous ou qui pourraient vous demander si vous avez besoin d'aide.
- En ville ou dans les magasins, lorsque vous faites vos courses, nous vous conseillons de bien fermer votre sac à main et de le porter devant vous.
- Si un inconnu se présente chez vous et prétend être un plombier, un policier, un employé de régie ou autre, il se peut que cette personne soit un voleur qui fait un repérage ou cherche à vous cambrioler. En cas de doute, nous vous conseillons de ne pas laisser entrer un inconnu chez vous et de contrôler auprès de votre régie ou autre, si une intervention quelconque est effectivement prévue dans votre immeuble. De plus, n'ouvrez pas tout de suite à une personne s'annonçant être de la police, mais demandez-lui son numéro de matricule et sa carte de police.

Pour tout renseignement ou comportement suspect, n'hésitez pas à contacter la Police Municipale, Rampe de la Gare 2-4, 022 775 66 99 ou par courriel à [apm@versoix.ch](mailto:apm@versoix.ch).

Urgence Police : 117 - Pompiers : 118 - Urgences Médicales : 144 - La Main Tendue : 143

Mairie de Versoix tél. 022 775 66 00  
18 route de Suisse - 1290 Versoix  
Horaires : du lundi au vendredi  
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30  
Ouverture prolongée : le jeudi jusqu'à 19h00

## BUDGET 2017

Le Conseil administratif est satisfait de présenter un budget équilibré. Malgré les incertitudes liées à la conjoncture économique et aux modifications de la fiscalité des entreprises à venir, la ville de Versoix prévoit de ne pas dépenser plus que ce qu'elle encaisse en 2017. Ce budget a été voté par le Conseil municipal lors de la séance du 14 novembre.

La mise en place de la ligne U, les services offerts aux parents d'élèves, la volonté de développer la culture et de renforcer la sécurité des habitants et commerçants de Versoix sont autant de choix politiques qui se traduisent pas une hausse des coûts. En parallèle, les investissements de ces dernières années impactent le fonctionnement de l'administration, au sein de laquelle les employés fournissent un important travail pour maintenir la qualité de vie.

Grâce à la grande rigueur dont il a fait preuve, le Conseil administratif a présenté un budget équilibré. Faisant preuve de sagesse, le Conseil municipal a, pour sa part, amendé le projet de budget en respectant cette volonté d'équilibre. Au final, un excédent de recettes de CHF 344.- est prévu pour 2017. Un chiffre qui cache les quelque 39 millions de dépenses et de recettes, calculés le plus précisément possible et dans un souci d'utiliser chaque centime de façon optimale.

Deux postes sont actuellement mis au concours à la Mairie de Versoix. Pour plus d'informations, rendez-vous à l'adresse suivante: [www.versoix.ch](http://www.versoix.ch)

## PATINOIRE HIVERNALE



Pour la 7ème année consécutive, une patinoire couverte sera installée sur la place du Bourg du vendredi 2 décembre 2016 à 17h00 au dimanche 19 février 2017.

Les Autorités de la Ville de Versoix ont le plaisir de vous convier à son inauguration, samedi 3 décembre à 11h00, en présence de patineurs artistiques du Club de patinage de Genève, au cours de laquelle une verrée sera offerte.



Deux conteneurs destinés aux déchets de cuisine sont opérationnels depuis le 28 novembre. Le premier est situé sur le point de collecte de Centre Voirie, sis au n°14 de la route de Saint-Loup. Vous trouverez le second point de collecte à Versoix Centre-Ville devant la Quincaillerie.

Si vous avez déjà reçu la P'tite poubelle verte accompagnée de ses sacs biodégradables et que votre quartier n'est pas encore équipé d'un collecteur, veuillez conserver la totalité du kit afin de vous en servir le moment venu.

## DÉPART À LA RETRAITE DU CHEF DE LA GÉRANCE

Jean-Pierre Vulliet, engagé en 2008 en tant que Chef de service de la Gérance a pris sa retraite le 30 novembre 2016. Monsieur Vulliet a dit son plaisir d'avoir pu assumer des tâches diverses et variées entouré de collaborateurs avec qui il a construit des relations professionnelles basées sur la confiance et le dialogue dans une institution à échelle humaine. La cohésion et l'esprit d'équipe sont les aspects qu'il a tenu à développer et à maintenir avec l'ensemble des collaborateurs de son service, et ce tout au long de son passage à la mairie. Le Conseil administratif lui a souhaité une bonne retraite lors de la soirée du personnel.

Nous vous informons que la Mairie sera fermée dès le 24 décembre. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons à partir du 3 janvier 2017. En attendant, nous vous souhaitons d'excellentes Fêtes de fin d'année!